



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
Séance du 3 Avril 2024

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

ID : 035-263500910-20240410-20245-DE

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 avril à 15h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Chapelle des Fougeretz s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Christèle GASTÉ, Maire, en session ordinaire, après avoir été convoqué le 28 mars 2024.

Etaient Présents : Christèle GASTÉ, Murielle DENIS, Fabrice CERTENAIS, Gwenaëlle BEUX, Cathy GUMEZ, Patrick GARNY, Guy LE BOURHIS, Hervé HUARD, Christine DURAND, Emmanuel COTARD-CORNET, Anne-Sophie GUILLEMIN, Christine CHARLET, Roger NEGARET, Michelle SAUVÉE, Marie-Thérèse MICHAUD

Absents : Yann CORBEL, Estelle DALIBOT

Présidente : Christèle GASTÉ

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse MICHAUD

2024-5 Approbation d'un règlement budgétaire et financier

Rapporteur : Madame la Présidente

Par délibération du 4 décembre 2023, le conseil d'administration a approuvé le passage au référentiel comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2024.

En conséquence, l'adoption d'un règlement budgétaire et financier est devenue obligatoire pour le CCAS avant l'adoption du budget primitif de l'année.

Ce règlement précise les principales règles auxquelles le CCAS doit se conformer, notamment les modalités de gestion des autorisations de programme et crédits de paiement.

De manière générale, il vise à préciser le cadre d'ensemble de la gestion budgétaire et financière du CCAS.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le règlement budgétaire et financier tel qu'annexé à la présente délibération

Adopté à l'unanimité

Pour : Christèle GASTÉ, Murielle DENIS, Fabrice CERTENAIS, Gwenaëlle BEUX, Cathy GUMEZ, Patrick GARNY, Guy LE BOURHIS, Hervé HUARD, Christine DURAND, Emmanuel COTARD-CORNET, Anne-Sophie GUILLEMIN, Christine CHARLET, Roger NEGARET, Michelle SAUVÉE, Marie-Thérèse MICHAUD

Le secrétaire de séance, Marie-Thérèse MICHAUD

Pour extrait conforme,
Madame la Présidente, Christèle GASTÉ